RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Attestation de délivrance de l'information donnée à son conjoint sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession sur les biens communs

- Arrêté du 4 juillet 2007 -

Je soussigné(e) ABALAINOU Mohamed
Nom et prénom(s) de la personne immatriculée

Déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du Code de commerce,

Avoir informé mon conjoint ABALAINOU HANANE
Nom et prénom(s) du conjoint

Avec lequel / laquelle je suis marié(e) sans contrat de mariage ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fai[redacted]

Le

Signature

[redacted]